

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des Conservateurs des antiquités et
objets d'art de France
7 décembre 2021 -14h30-16h
visio conférence**

Etaient présent-es : Thierry Buron, Catherine Crnokrak, Mano Curutcharry, Isabelle Darnas, Laurent Delpire, Isabelle Jubal-Desperamont, Aude Maisonneuve, Emmanuel Moureau, Catherine Saint-Martin, Pierre Sapet, Yolande Vragar, Adeline Rivière, Annie Noé-Dufour, Stéphanie Barioz Aquilon, Christian Airiau, Eric Blanchegorge, Guennola Thivolle, Knochenhauer, Marie-Anne du Boullay, Marie-Claude Léonelli, Céline Robert, Bertrand Saillart

Etaient excusé-es : Cécile Garguelle, Brigitte Galbrun, Arnaud Bureau, Véronique Breuil-Martinez, Catherine Penez, Bruno François, Catherine Briotet, Nathalie Hubert, Céline Aulnette

9 pouvoirs ont été reçus

Déroulement

- Acception en lien visio des membres présents et à **jour de leur cotisation pour l'année 2020**. Distribution des bons pour pouvoir (maximum 5 par personne, cf. article n°7 des statuts)

Ordre du jour

I Rapport financier

- Rapport financier 2020
- Montant des cotisations
- Vote

II Rapport moral

- Compte-rendu de l'activité du Bureau sur 2020
- Journées d'études de Sorèze
- Journée de formation 2020
- Travaux avec la DGP, le bureau de la conservation du patrimoine mobilier et instrumental
- Vote

III Perspectives 2021-2022. Questions diverses et débats

- Journées d'études de 2021 à Granville : Regards sur le métal : savoir et savoir-faire
- Journée de formation de 2021 en virtuel
- Journées d'études de 2022
- Questions diverses et débats

IV Election du conseil d'administration

V Election du Bureau et du Président

I Rapport financier

- Rapport financier 2020 par Thierry Buron

Le bilan financier, qui vous est soumis, revêt un caractère particulier. Il ne porte que sur deux aspects comptables et le budget prévisionnel en est absent. En 2022, le 35^e rapport sera conforme aux obligations comptables.

Exceptionnellement seuls trois points constitueront le fil de l'intervention.

1-Les effectifs

Le nombre d'adhérents n'a pas été référencé cette année. Pour l'année 2021, ce point, qui exprime à la fois votre soutien et notre poids, sera de nouveau mis en avant.

2-Le bilan financier

Au 1^{er} janvier 2020, le solde s'élevait à la somme de **30.740,60 €**, se répartissant entre le compte-chèques avec **1.318,50 €** et le livret bleu avec **29.422,10 €**.

Parmi les sources de financement, **6 postes** ont constitué ce chapitre.

Le colloque du Croisic avec **2.000 €**, le versement d'une dernière subvention.

Le colloque de Sorèze pour **35 €**.

Le colloque de Granville avec **7.000 €**, versés par la DRAC Normandie.

Les adhésions pour **503 €**.

La vente des actes pour **2.020 €**. De nouveau, nous avons bénéficié de l'achat des actes du Croisic par la DRAC Poitou-Charente.

Enfin les intérêts du livret bleu pour **152,10 €**.

Toutes ces recettes atteignent un montant de **11.710,10 €**.

Dans le domaine des dépenses, **3 postes** regroupent ces frais.

Le colloque de Sorèze avec les dépenses liées à son organisation, soit **1.795,89 €**.

Le colloque de Granville/Port-Saint-Pair à hauteur de **398,29 €**.

Les frais de formation pour **450 €**.

Enfin, la vie de l'association pour **3.287,42 €**, un poste en baisse. Il inclut la location du box pour stocker nos actes et l'assurance de ces mêmes ouvrages. Il faut aussi ajouter les frais de secrétariat.

Le tout atteint un montant de **5.931,60 €**.

Le solde disponible fait apparaître la somme de **36.519,10 €**, se répartissant entre le compte-chèques du Crédit mutuel avec **8.444,90 €** et le livret bleu avec

28.074,20 €. Comme d'habitude, il doit être relativisé. C'est ce que nous allons voir avec le compte de résultat.

3-Le compte de résultat

Le compte de résultat prend en compte nos engagements de charges : ce que nous devons.

Dans la rubrique des charges, nous avons inscrit une provision pour les dépenses programmées, soit **19.204 €.**

Pour le colloque de Sorèze, nous avons budgété **18.204 €** pour l'édition des actes et les frais d'envoi. Comme nous avons renoncé à la subvention de la région Occitanie, nous avons engagé la somme de **630,32 €**, pour équilibrer les comptes.

Du colloque de Granville, nous avons la somme de **1.000 €** à dépenser.

En soustrayant les charges du compte de résultat, le budget propre de l'association s'élève à la somme de **16.684,78 €.** De ce fait, nous conservons encore une fois une marge de manœuvre assez confortable pour la gestion financière de notre association et les projets.

4-Les cotisations

Le Bureau propose le maintien des cotisations : cotisations simples à 25 € et exceptionnelles à 28 €.

Le vote : le rapport financier est voté à l'unanimité.
voté à l'unanimité pour le maintien des montants de cotisation.

Le 07 décembre 2021

BURON Thierry



Emmanuel MOUREAU



II Rapport moral

- Compte-rendu de l'activité du Bureau sur 2020

En raison de la pandémie, le colloque de Granville été déplacé en juin puis en septembre 2021. Le bureau a maintenu un lien par mail et par visio.

- Journées d'études de Sorèze

Succès des journées. L'équipe en charge de la publication a réussi, malgré les circonstances, à produire les actes de Sorèze et l'impression s'est faite dans les temps. L'envoi a été réalisé.

- Journée de formation 2020

Journée commune avec les CRMH, peu ciblée. Judith Kagan avait été sensibilisée pour modifier ce modèle de journées mutualisées insatisfaisant pour les CAO. Finalement les journées 2021 ont été faites à distance.

Pas d'info sur les journées de 2022. Pour des raisons d'économie il se pourrait que l'on reste en distanciel.

- Travaux avec la DGP, le bureau de la conservation du patrimoine mobilier et instrumental

Pas grand-chose de plus en 2020. Départ de Judith Kagan et arrivée d'Isabelle Chave très sensible à la cause des CAO et notamment sur la question des nominations des nouveaux CAO. Isabelle Chave vient de quitter ses fonctions pour être sous directrice des MH. Marie-Pierre Pichon est remplacée par un temps plein finalement, la personne arrive en janvier.

Loi 3D : tout est en attente et l'approche des présidentielles ne va pas activer les choses.

- Vote : Rapport moral voté à l'unanimité

III Perspectives 2021-2022. Questions diverses et débats

- Journées d'études de 2021 à Granville : Regards sur le métal : savoir et savoir-faire

Grand succès, 120 participants, grand bravo à Brigitte Galbrun. Les textes et les photos ont été récupérés dans les temps. Désormais si nous ne voulons pas avoir une « année blanche » sans actes, nous devons à nouveau fournir les textes avant le mois de février de l'année du colloque.

- Journée de formation de 2021 : ont eu lieu en virtuel.

- Journées d'études de 2022 : auront lieu le 29, 30 septembre et 1^{er} octobre à l'abbaye de Belleperche (Tarn-et-Garonne, propriété du Département), sur les arts du feu, terre cuite, céramique, émail et verre. L'appel à communication a été lancé et déposé sur plusieurs plateformes via le réseau MH/CAOA. Chacun est appelé à battre le rappel.

Pour le vendredi soir, peut-être visite privée du Musée Ingres Bourdelle et le samedi, tour en Gascogne, église de Lachapelle, château de Gramont, et château de Bardigues.

Possiblement Journées 2023 en Corrèze (Nagède Favergeon); et 2024 en Ariège

- Questions diverses et débats

Ne pas hésiter à faire part à Emmanuel des problèmes de formation (prise en charge), même chose avec les relations avec vos DRAC respectives, à priori il y a moins de problèmes, mais il faut faire remonter vos demandes à Emmanuel Moureau pour qu'il en fasse part à Isabelle Chave.

Pierre Sapet présente un projet numérique autour d'un état des lieux des objets mobiliers : démarche participative pilotée par des CMH voulue sous forme de « mode projet ».

Objectifs : faire face aux problématiques des récolements. L'idée est de s'appuyer sur des moyens numériques. Le but est de faciliter les récolements mais aussi d'assurer un suivi sanitaire des objets. Faire émerger les différentes problématiques que nous connaissons et concevoir un outil convivial et simple d'utilisation pour impliquer les personnes qui sont sur le terrain (associations, élus...). L'idée n'est pas de remplacer les CAO A mais de donner des renforts et cibler les lieux à problèmes. La prochaine étape est de tester cet outil sur d'autres territoires.

Stéphanie Barioz Aquilon a été contactée par Romuald Goudeseune pour ce même projet. Elle fera un retour écrit à l'association.

Isabelle Jubal : la formation sur le patrimoine campanaire organisée par le CCRP a pu avoir lieu. Formation très riche. Le CCRP peut organiser d'autres formations si besoin.

La carte culture : problème pour les CAO A des PO qui n'arrivent pas à obtenir de la DRAC cette carte.

Question de Pierre Sapet sur le site internet : presque prêt à mettre en ligne.

Pour le dépliant, c'est un peu le statut quo.

Emmanuel Moureau pense qu'il doit être mis en ligne même non abouti. Zacharie Pacey va être contacté. Pierre propose l'envoi d'un lien qui permettrait de le consulter sans qu'il soit mis en ligne.

Il faut également aller au bout du dépliant.

A priori nouvelle AG en avril 2022 en présentiel.

IV Election du conseil d'administration

Renouvellement tacite lié aux circonstances de la pandémie

V Election du Bureau et du Président

Renouvellement tacite lié aux circonstances de la pandémie

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures. En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'assemblée générale de l'ACAOAF, qui s'est tenue le 7 décembre 2021 en visio-conférence, signé par le Président et la Secrétaire.

Le 07/12/2021

Emmanuel Moureau, Président

Catherine Saint-Martin, Secrétaire

